

<b>Actualité de l'Agence France Trésor</b> page 1	<b>Actualité économique</b> page 2	<b>Données générales sur la dette</b> page 3	<b>Marché secondaire</b> page 5	<b>Dette négociable de l'État</b> page 6	<b>Économie française et comparaisons internationales</b> page 8
--	---------------------------------------	---	------------------------------------	---	---

L'Agence France Trésor a pour mission de gérer la dette et la trésorerie de l'État au mieux des intérêts du contribuable et dans les meilleures conditions de sécurité.

**Actualité de l'Agence France Trésor**

## Le programme de stabilité confirme le dynamisme de l'économie française dans un contexte de taux qui restent bas

Bruno Le Maire et Gérald Darmanin ont présenté le 11 avril 2018 le programme de stabilité pour les années 2018 à 2022. Ce document présente la stratégie de finances publiques de la France qui s'inscrit dans la continuité de l'action du Gouvernement en matière de redressement de l'économie française et d'assainissement des comptes publics.

### Les prévisions macroéconomiques et de finances publiques s'améliorent

Après avoir atteint 2,0 % en 2017 contre 1,7 % prévu en septembre dernier, la prévision de croissance pour 2018 est revue à la hausse à 2,0 %. Les prévisions de déficit et de dette publics sont actualisées à la baisse. Après une meilleure exécution qu'anticipé du déficit public à 2,6 % du PIB en 2017, le déficit public resterait sous le seuil des 3,0 % tout au long de la programmation et s'établirait à 2,3 % du PIB en 2018. La dette publique baisserait à 96,4 % du PIB en 2018 après 97,0 % du PIB en 2017. Elle refluerait au total de 7,8 points sur le quinquennat, atteignant 89,2 % du PIB en 2022.

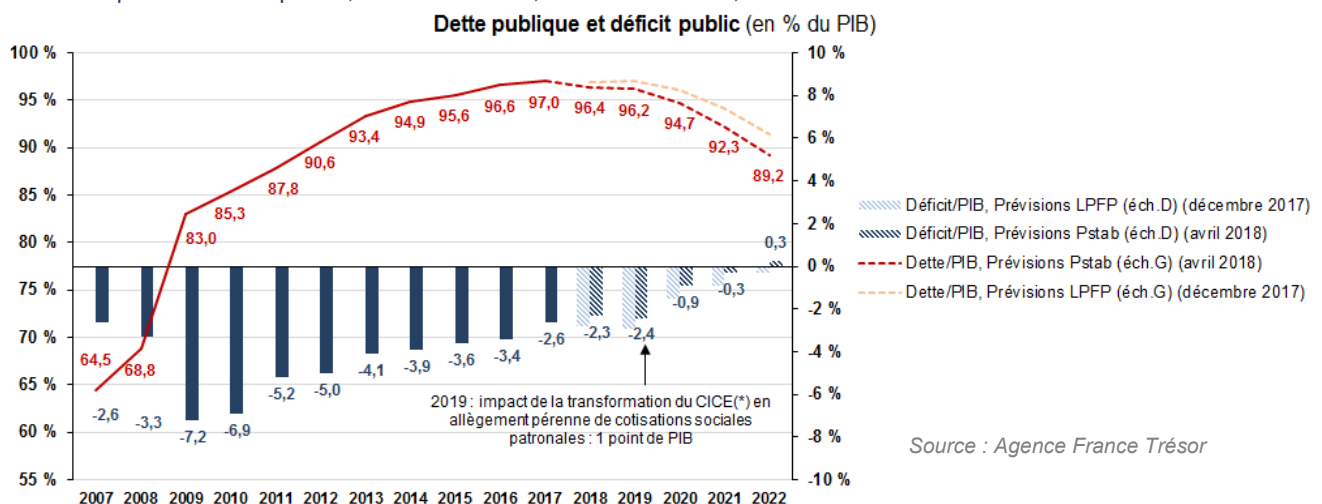
### Les hypothèses\* de taux d'intérêt de la dette française sont actualisées

En 2017, la France a continué de bénéficier de conditions de financement extrêmement favorables, grâce aux effets de la politique monétaire accommodante menée par la Banque centrale européenne (BCE) et au maintien de la confiance des investisseurs devant les orientations de politique économique des autorités françaises. Le coût de financement de la dette court terme (BTF) a atteint de nouveaux plateaux pour s'établir à -0,62 % tandis que le coût de financement des émissions de dette à moyen et long terme (OAT) est demeuré à des plus bas historiques, au taux moyen de 0,65 % sur l'année.

Le profil de taux sous-jacent à la prévision de la charge de la dette est cohérent avec le scénario macroéconomique global de consolidation de la croissance et de l'inflation et repose sur l'hypothèse d'un resserrement de la politique monétaire européenne en conformité avec les annonces de la BCE.

Sous l'hypothèse d'un relèvement progressif des taux directeurs de la BCE à partir de 2019, les taux courts commenceraient à remonter en 2018. Le taux des BTF 3 mois s'établirait à -0,10 % fin 2018. Il progresserait ensuite de l'ordre de 80 points de base par an, atteignant 0,70 % fin 2019 et 1,50 % fin 2020.

Le taux des titres à 10 ans (Tec10), qui s'établissait à 0,71 % au 29 mars 2018, atteindrait 1,60 % fin 2018, puis remonterait au rythme de 75 points de base par an, s'établissant à 2,35 % fin 2019 et 3,10 % fin 2020.



(\*) Nota Bene : les hypothèses d'évolution de taux d'intérêt ne constituent pas un objectif ou une prévision de l'AFT mais visent à contribuer à la programmation budgétaire, qui requiert une prévision pluriannuelle de charge de la dette. Elles sont cohérentes avec les prévisions macroéconomiques sous-jacentes à la programmation budgétaire française ainsi qu'avec les orientations avancées de politique monétaire (« forward guidance ») des principales banques centrales. Elles ne reflètent pas forcément les anticipations déduites de prix de marché (taux « forwards »).

# Le programme national de réforme

## Agence France Trésor et Direction générale du Trésor



**La France présente chaque année au mois d'avril un programme de stabilité et un programme national de réforme (PNR).**

Cet exercice commun à l'ensemble des États membres qui fut instauré avec la mise en place du Semestre européen en 2011 constitue l'un des principaux instruments de coordination des politiques économiques et budgétaires au sein de l'Union européenne. Le PNR constitue un outil de pédagogie privilégié, tant auprès des autres pays européens qu'au plan national. À ce titre, le PNR 2018 qui est le premier du nouveau quinquennat revêt une importance toute particulière en ce qu'il confirme la mise en œuvre du programme présidentiel, et qu'il précise la feuille de route annoncée à l'été 2017 par le Premier ministre dans son discours de politique générale. Celui-ci expose la stratégie menée par le Gouvernement qui vise à transformer en profondeur le modèle économique et social de la France afin d'en libérer le potentiel. Les réformes engagées par le Gouvernement sont présentées, ainsi que leur calendrier, autour de quatre axes de la politique économique et sociale du Gouvernement :

### **1. Libérer le plein potentiel de l'économie française.**

Le Gouvernement a entamé une réforme profonde du marché du travail grâce aux ordonnances sur le renforcement du dialogue social, prises en septembre 2017, qui accordent une place centrale à la négociation collective, notamment au niveau de l'entreprise. La fiscalité a été abaissée et simplifiée afin de stimuler l'investissement productif et la montée en gamme de l'économie française : baisse du taux de l'impôt sur les sociétés jusqu'à 25 % en 2022, transformation de l'Impôt sur la fortune en Impôt sur la fortune immobilière, prélèvement forfaitaire unique de 30 % sur les revenus du capital, transformation en 2019 du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) en allègement pérenne de cotisations employeurs. L'environnement des affaires sera simplifié pour favoriser la croissance des entreprises, notamment grâce au Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE) qui sera présenté en mai 2018.

### **2. Faire émerger le modèle de croissance de demain.**

Un Grand plan d'investissement (GPI) de 57 Md€ stimulera l'investissement dans les secteurs d'avenir en se concentrant sur : la transition énergétique, la formation et les compétences, la transformation du

secteur agricole, la transformation digitale de l'administration. Le GPI s'accompagnera d'un effort massif en faveur de l'éducation et du renforcement des compétences (dédoublage des classes de CP/CE1 en REP\* et REP+, réforme du baccalauréat et de l'université, réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage). Le Plan climat accélérera la mise en œuvre des objectifs de l'accord de Paris, notamment grâce à un plan de rénovation énergétique des bâtiments de 20 Md€ (volet transition énergétique du GPI). En parallèle, un Fonds pour l'innovation et l'industrie doté de 10 Md€ viendra soutenir le développement des innovations de rupture. Des réformes sectorielles, en particulier dans le logement et le ferroviaire, moderniseront certains secteurs-clés de l'économie française.

### **3. Refonder le modèle social pour construire une société de mobilité et de justice.**

Le Gouvernement souhaite récompenser davantage le travail grâce à la bascule cotisations sociales salariales-CSG et à la suppression de la taxe d'habitation. De plus, les minima sociaux seront revalorisés au cours du quinquennat afin de soutenir les plus modestes. Enfin, divers plans viendront lutter contre les inégalités territoriales : plan de lutte contre les déserts médicaux, plan France très haut débit, plan « Cœur de ville ».

### **4. Transformer l'État et restaurer l'équilibre des finances publiques.**

Le programme « Action Publique 2022 » examinera le périmètre et le fonctionnement de l'action publique afin de dégager des économies structurelles. Des plans d'action à cet effet se déploieront tout au long du quinquennat. En parallèle, le Gouvernement suit une trajectoire budgétaire qui garantit l'amélioration des finances publiques tout en ne compromettant pas la reprise à l'œuvre. Le déficit public est passé durablement sous le seuil de 3 % en atteignant 2,6 % en 2017, notamment grâce aux mesures d'urgence prises à l'été 2017. À l'horizon du quinquennat, les dépenses publiques diminueront de plus de 3 points de PIB et les prélèvements obligatoires de 1 point. Le ratio de dette publique diminuera dès 2018.

\* REP : Réseau d'éducation prioritaire

### Calendrier indicatif d'adjudication

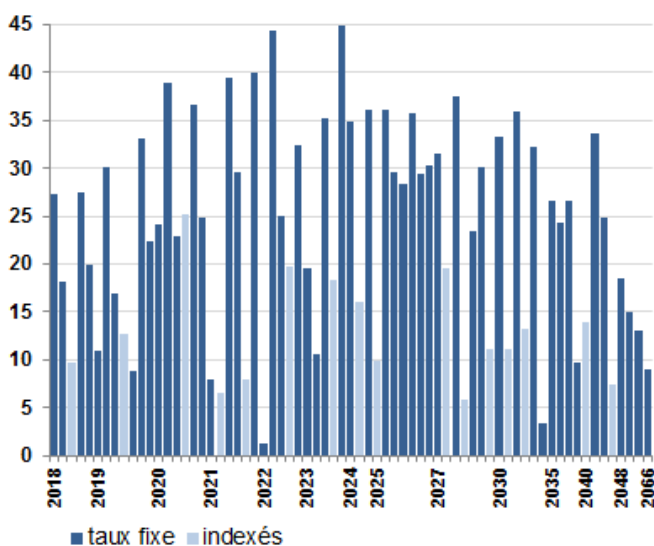
		Court terme				Moyen terme	Long terme	Indexés
Mai 2018	date d'adjudication	7	14	22	28	17	3	17
	date de règlement	9	16	24	30	21	7	21
Juin 2018	date d'adjudication	4	11	18	25	21	7	21
	date de règlement	6	13	20	27	25	11	25

*décalages (jours fériés, etc.)*

Source : Agence France Trésor

### Dette négociable à moyen et long terme de l'État au 31 mars 2018

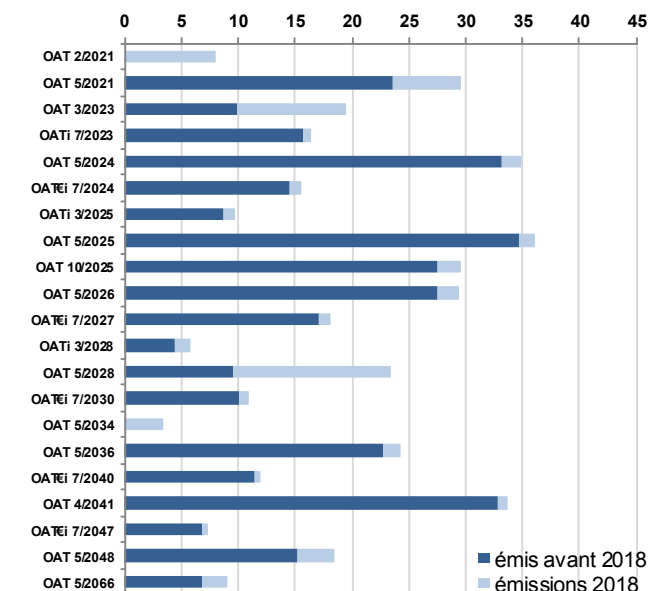
Encours actualisé par ligne, en milliards d'euros



Source : Agence France Trésor

### Moyen et Long Terme : émissions de l'année et cumul au 31 mars 2018

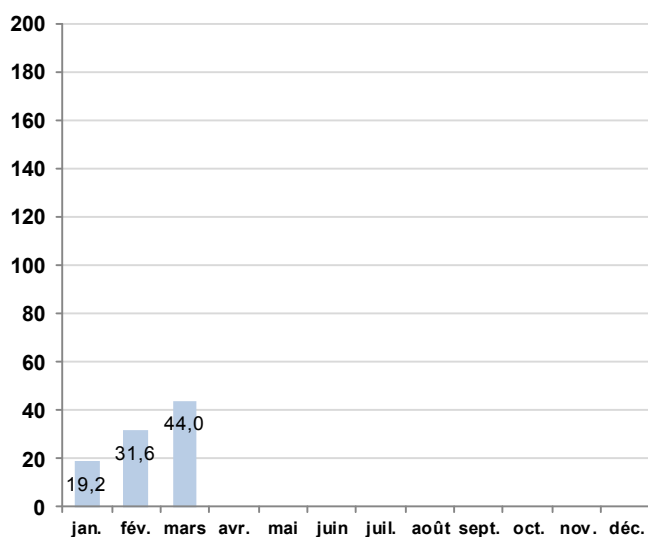
En milliards d'euros



Source : Agence France Trésor

### Émissions nettes des rachats au 31 mars 2018

En milliards d'euros



Source : Agence France Trésor

### Moyen et Long Terme : échéancier prévisionnel au 31 mars 2018

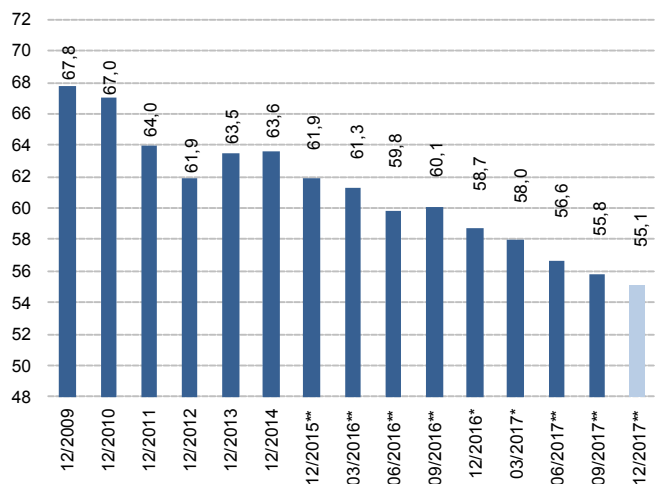
En milliards d'euros

Mois	Intérêts	Amortissements
avr-18	14,4	27,3
mai-18	5,6	18,2
juin-18	0,2	
juil-18	2,9	9,9
août-18		
sept-18		
oct-18	13,7	27,5
nov-18	1,4	19,9
déc-18		
janv-19		
févr-19		10,9
mars-19	0,0	

Source : Agence France Trésor

### Détention par les non-résidents des titres de la dette négociable de l'État : 4<sup>ème</sup> trimestre 2017

En % de la dette négociable exprimée en valeur de marché



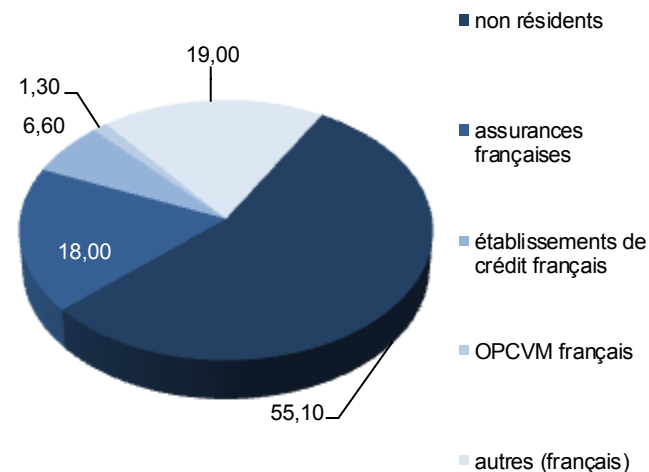
\* Chiffres établis avec les positions titres trimestrielles

\*\* Chiffres révisés avec la position titres du dernier rapport annuel

Source : Banque de France

### Détention des titres de la dette négociable de l'État par groupe de porteurs : 4<sup>ème</sup> trimestre 2017

Structure en % exprimée en valeur de marché



Source : Banque de France

### Dette négociable de l'État au 31 mars 2018

En euros

Total Dette à Moyen et Long Terme	1 589 818 712 707
Encours démembré	63 073 034 700
Durée de vie moyenne	8 ans et 155 jours
Total Dette à Court Terme	135 122 000 000
Durée de vie moyenne	108 jours
<b>ENCOURS TOTAL</b>	<b>1 724 940 712 707</b>
<b>Durée de vie moyenne</b>	<b>7 ans et 288 jours</b>

Source : Agence France Trésor

### Dette négociable de l'État depuis fin 2015 au 31 mars 2018

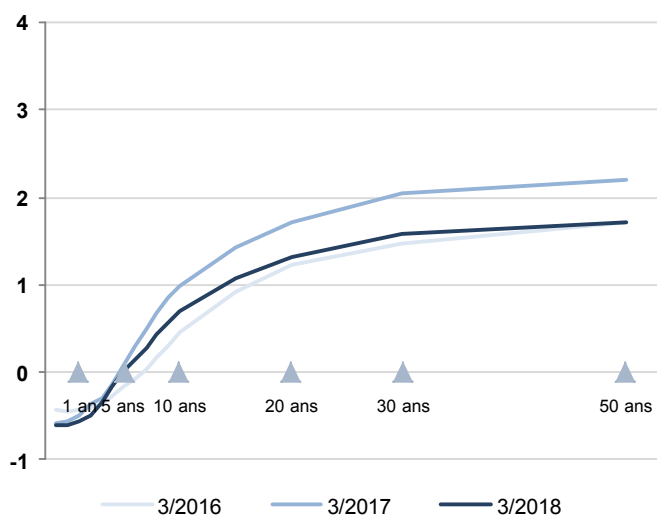
En milliards d'euros

	Fin 2015	Fin 2016	Fin 2017	Fin fév. 2018	Fin mars 2018
<b>Encours de la dette négociable</b>	<b>1 576</b>	<b>1 621</b>	<b>1 686</b>	<b>1 709</b>	<b>1 725</b>
<i>dont titres indexés</i>	190	200	202	207	208
Moyen et Long Terme	1 424	1 487	1 560	1 579	1 590
Court Terme	153	134	126	130	135
<b>Durée de vie moyenne de la dette négociable</b>					
	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans
	47 jours	195 jours	296 jours	310 jours	288 jours

Source : Agence France Trésor

### Courbe des taux sur titres d'État français

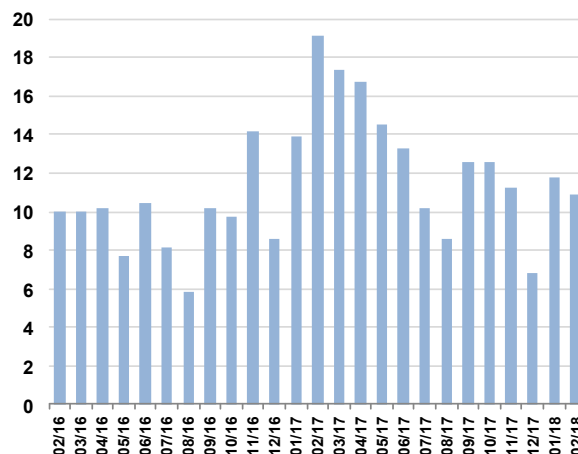
Valeur en fin de mois, en %



Source : Bloomberg

### Volume moyen des transactions quotidiennes sur les titres à moyen et long terme

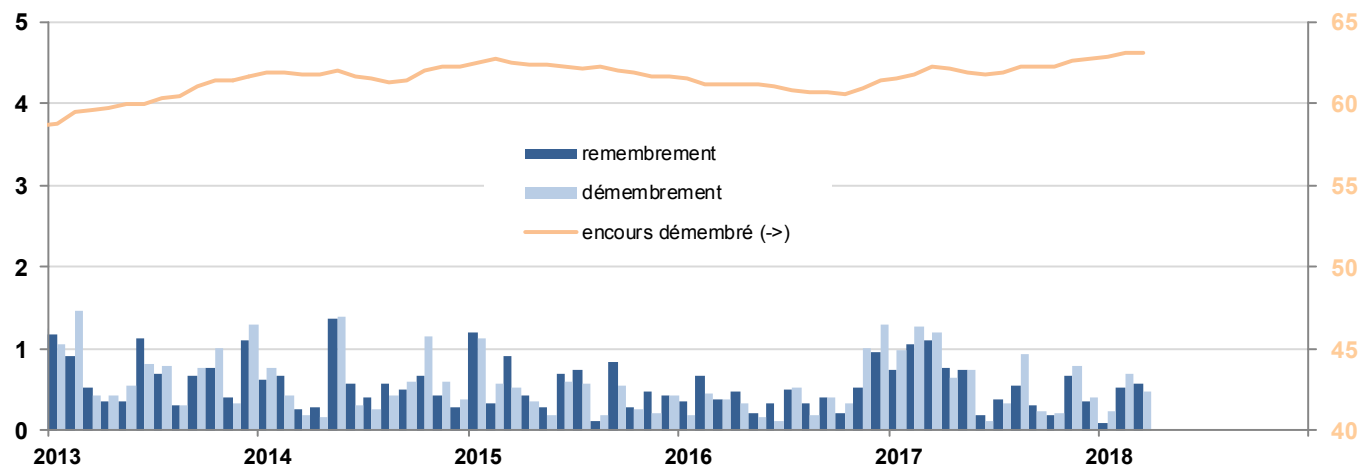
En milliards d'euros



Source : déclarations des SVT, hors flux réalisés dans le cadre du programme d'achats de titres du secteur public du système européen de l'Eurosystème

### Montant des opérations de démembrement et de remembrement

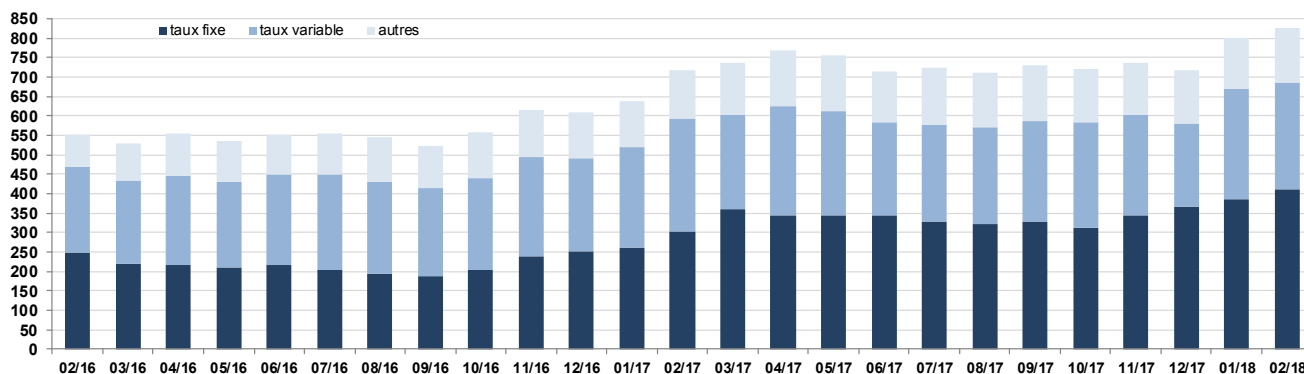
En milliards d'euros



Source : Euroclear

### Encours des pensions des SVT en fin de mois

En milliards d'euros



Source : déclarations des SVT

Dettes à court terme au 31 mars 2018

	Échéance	Encours (€)
BTF	5 avril 2018	6 780 000 000
BTF	11 avril 2018	5 623 000 000
BTF	18 avril 2018	7 180 000 000
BTF	25 avril 2018	5 795 000 000
BTF	3 mai 2018	6 377 000 000
BTF	9 mai 2018	5 682 000 000
BTF	16 mai 2018	6 814 000 000
BTF	24 mai 2018	6 928 000 000
BTF	30 mai 2018	7 794 000 000
BTF	13 juin 2018	8 240 000 000
BTF	20 juin 2018	9 282 000 000
BTF	27 juin 2018	3 499 000 000
BTF	4 juillet 2018	6 333 000 000
BTF	18 juillet 2018	3 632 000 000
BTF	1 août 2018	7 636 000 000
BTF	15 août 2018	4 089 000 000
BTF	29 août 2018	2 793 000 000
BTF	12 septembre 2018	1 947 000 000
BTF	10 octobre 2018	4 734 000 000
BTF	7 novembre 2018	4 847 000 000
BTF	5 décembre 2018	2 175 000 000
BTF	4 janvier 2019	5 257 000 000
BTF	30 janvier 2019	6 145 000 000
BTF	27 février 2019	5 540 000 000

Dettes à moyen et long terme (échéances 2018 - 2021) au 31 mars 2018

code	libellé	encours (€)	coeff. ind.	encours nomi. (€)	démembrés (€)
	<b>Échéance 2018</b>	<b>102 658 559 550</b>			
FR0010604983	OAT 4,00 % 25 avril 2018	27 277 000 000			0
FR0011394345	OAT 1,00 % 25 mai 2018*	18 191 000 000			0
FR0011237643	OAT€i 0,25 % 25 juillet 2018	9 733 559 550 (1)	1,05530	9 223 500 000	0
FR0010670737	OAT 4,25 % 25 octobre 2018	27 527 000 000			0
FR0011523257	OAT 1,00 % 25 novembre 2018*	19 930 000 000			20 000 000
	<b>Échéance 2019</b>	<b>135 022 575 559</b>			
FR0013101466	OAT 0,00 % 25 février 2019*	10 880 000 000			0
FR0000189151	OAT 4,25 % 25 avril 2019	30 198 000 000			0
FR0011708080	OAT 1,00 % 25 mai 2019*	16 880 000 000			0
FR0010850032	OATi 1,30 % 25 juillet 2019	12 728 508 000 (1)	1,08420	11 740 000 000	0
FR0000570921	OAT 8,50 % 25 octobre 2019	8 844 392 893			5 631 585 100
FR0010776161	OAT 3,75 % 25 octobre 2019	33 075 000 000			0
FR0011993179	OAT 0,50 % 25 novembre 2019*	22 377 000 000			5 000 000
FR0000570954	OAT cap. 9,82 % 31 décembre 2019	39 674 666 (2)		6 692 154	-
	<b>Échéance 2020</b>	<b>172 616 654 400</b>			
FR0013232485	OAT 0,00 % 25 février 2020*	24 209 000 000			0
FR0010854182	OAT 3,50 % 25 avril 2020	38 946 000 000			0
FR0012557957	OAT 0,00 % 25 mai 2020*	22 969 000 000			0
FR0010050559	OAT€i 2,25 % 25 juillet 2020	25 148 654 400 (1)	1,23824	20 310 000 000	0
FR0010949651	OAT 2,50 % 25 octobre 2020	36 562 000 000			0
FR0012968337	OAT 0,25 % 25 novembre 2020*	24 782 000 000			0
	<b>Échéance 2021</b>	<b>131 317 727 760</b>			
FR0013311016	OAT 0,00 % 25 février 2021*	8 043 000 000			0
FR0013140035	OAT€i 0,10 % 1 mars 2021*	6 518 843 760 (1)	1,01508	6 422 000 000	0
FR0010192997	OAT 3,75 % 25 avril 2021	39 352 000 000			0
FR0013157096	OAT 0,00 % 25 mai 2021*	29 504 000 000			0
FR0011347046	OATi 0,10 % 25 juillet 2021	8 008 884 000 (1)	1,02678	7 800 000 000	0
FR0011059088	OAT 3,25 % 25 octobre 2021	39 891 000 000			0

(1) valeur nominale x coefficient d'indexation (valeur nominale si le coefficient est inférieur à 1)

(2) y.c. intérêts capitalisés au 31/12/2017 ; non offerte à la souscription

\* Les certificats des titres créés après le 1er janvier 2013 sont assortis de clauses d'action collectives (CAC) comme tous les titres obligataires de la zone euro, par conséquent non assimilables aux souches émises avant cette date.



**Dette à moyen et long terme (échéances 2022 et plus) au 31 mars 2018**

code	libellé	encours (€)	coeff. ind.	encours nomi. (€)	démembrés (€)
	<b>Échéance 2022</b>	<b>122 888 466 030</b>			
FR0000571044	OAT 8,25 % 25 avril 2022	1 243 939 990			508 888 400
FR0011196856	OAT 3,00 % 25 avril 2022	44 359 000 000			0
FR0013219177	OAT 0,00 % 25 mai 2022*	25 105 000 000			0
FR0010899765	OAT€i 1,10 % 25 juillet 2022	19 735 526 040 (1)	1,10076	17 929 000 000	0
FR0011337880	OAT 2,25 % 25 octobre 2022	32 445 000 000			0
	<b>Échéance 2023</b>	<b>128 631 284 203</b>			
FR0013283686	OAT 0,00 % 25 mars 2023*	19 548 000 000			0
FR0000571085	OAT 8,50 % 25 avril 2023	10 606 195 903			5 363 565 200
FR0011486067	OAT 1,75 % 25 mai 2023*	35 237 000 000			0
FR0010585901	OATi 2,10 % 25 juillet 2023	18 322 088 300 (1)	1,11686	16 405 000 000	0
FR0010466938	OAT 4,25 % 25 octobre 2023	44 918 000 000			434 585 000
	<b>Échéance 2024</b>	<b>86 807 370 140</b>			
FR0011619436	OAT 2,25 % 25 mai 2024*	34 810 000 000			0
FR0011427848	OAT€i 0,25 % 25 juillet 2024*	15 971 370 140 (1)	1,03081	15 494 000 000	0
FR0011962398	OAT 1,75 % 25 novembre 2024*	36 026 000 000			51 000 000
	<b>Échéance 2025</b>	<b>103 955 136 578</b>			
FR0012558310	OATi 0,10 % 1 mars 2025*	9 898 208 460 (1)	1,01802	9 723 000 000	0
FR0012517027	OAT 0,50 % 25 mai 2025*	36 156 000 000			0
FR0000571150	OAT 6,00 % 25 octobre 2025	29 593 928 118			2 853 064 400
FR0012938116	OAT 1,00 % 25 novembre 2025*	28 307 000 000			0
	<b>Échéance 2026</b>	<b>95 504 000 000</b>			
FR0010916924	OAT 3,50 % 25 avril 2026	35 814 000 000			0
FR0013131877	OAT 0,50 % 25 mai 2026*	29 476 000 000			0
FR0013200813	OAT 0,25 % 25 novembre 2026*	30 214 000 000			0
	<b>Échéance 2027</b>	<b>88 531 562 680</b>			
FR0013250560	OAT 1,00 % 25 mai 2027*	31 451 000 000			0
FR0011008705	OAT€i 1,85 % 25 juillet 2027	19 626 562 680 (1)	1,08476	18 093 000 000	0
FR0011317783	OAT 2,75 % 25 octobre 2027	37 454 000 000			75 543 600
	<b>Échéance 2028</b>	<b>29 323 868 414</b>			
FR0013238268	OATi 0,10 % 1 mars 2028*	5 808 268 800 (1)	1,01632	5 715 000 000	0
FR0000571226	OAT zéro coupon 28 mars 2028	26 599 614 (3)		46 232 603	-
FR0013286192	OAT 0,75 % 25 mai 2028*	23 489 000 000			0
	<b>Échéance 2029</b>	<b>41 154 454 623</b>			
FR0000571218	OAT 5,50 % 25 avril 2029	30 033 880 458			2 949 046 100
FR0000186413	OATi 3,40 % 25 juillet 2029	11 120 574 165 (1)	1,27323	8 734 144 000	0
	<b>Échéance 2030</b>	<b>44 272 038 610</b>			
FR0011883966	OAT 2,50 % 25 mai 2030*	33 208 000 000			0
FR0011982776	OAT€i 0,70 % 25 juillet 2030*	11 064 038 610 (1)	1,01757	10 873 000 000	0
	<b>Échéance 2031</b>	<b>35 834 000 000</b>			
FR0012993103	OAT 1,50 % 25 mai 2031*	35 834 000 000			93 000 000
	<b>Échéance 2032</b>	<b>45 442 157 750</b>			
FR0000188799	OAT€i 3,15 % 25 juillet 2032	13 279 835 150 (1)	1,25459	10 585 000 000	0
FR0000187635	OAT 5,75 % 25 octobre 2032	32 162 322 600			11 340 757 400
	<b>Échéance 2033 et plus</b>	<b>225 858 856 410</b>			
FR0013313582	OAT 1,25 % 25 mai 2034*	3 310 000 000			0
FR0010070060	OAT 4,75 % 25 avril 2035	26 678 000 000			4 904 437 000
FR0013154044	OAT 1,25 % 25 mai 2036*	24 283 000 000			0
FR0010371401	OAT 4,00 % 25 octobre 2038	26 534 000 000			4 826 931 400
FR0013234333	OAT 1,75 % 25 juin 2039*	9 697 000 000			0
FR0010447367	OAT€i 1,80 % 25 juillet 2040	13 884 206 050 (1)	1,16215	11 947 000 000	0
FR0010773192	OAT 4,50 % 25 avril 2041	33 670 000 000			7 254 499 000
FR0011461037	OAT 3,25 % 25 mai 2045*	24 908 000 000			1 146 710 000
FR0013209871	OAT€i 0,10 % 25 juillet 2047*	7 353 650 360 (1)	1,01276	7 261 000 000	0
FR0013257524	OAT 2,00 % 25 mai 2048*	18 453 000 000			666 000 000
FR0010171975	OAT 4,00 % 25 avril 2055	14 926 000 000			7 781 818 000
FR0010870956	OAT 4,00 % 25 avril 2060	13 055 000 000			6 929 504 100
FR0013154028	OAT 1,75 % 25 mai 2066*	9 107 000 000			237 100 000

(1) valeur nominale x coefficient d'indexation (valeur nominale si le coefficient est inférieur à 1)

(3) valeur actualisée au 28/03/2018 ; non offerte à la souscription

\* Les certificats des titres créés après le 1er janvier 2013 sont assortis de clauses d'action collectives (CAC) comme tous les titres obligataires de la zone euro, par conséquent non assimilables aux souches émises avant cette date.

**Derniers indicateurs conjoncturels**

Production industrielle, glissement annuel	4,0 %	02/2018
Consommation des ménages*, glissement annuel	1,0 %	03/2018
Taux de chômage (BIT)	8,9 %	T4-2017
Prix à la consommation, glissement annuel		
ensemble	1,6 %	03/2018
ensemble hors tabac	1,3 %	03/2018
Solde commercial, fab-fab, cvs	-5,2 Md€	02/2018
" "	-5,4 Md€	01/2018
Solde des transactions courantes, cvs	-2,0 Md€	02/2018
" "	-2,0 Md€	01/2018
Taux de l'échéance constante 10 ans (TEC10)	0,78 %	27/4/2018
Taux d'intérêt à 3 mois (Euribor)	-0,33 %	27/4/2018
Euro / dollar	1,21	27/4/2018
Euro / yen	131,95	27/4/2018

\* produits manufacturés

Sources : Insee, Minefi, Banque de France

**Situation mensuelle du budget de l'État**

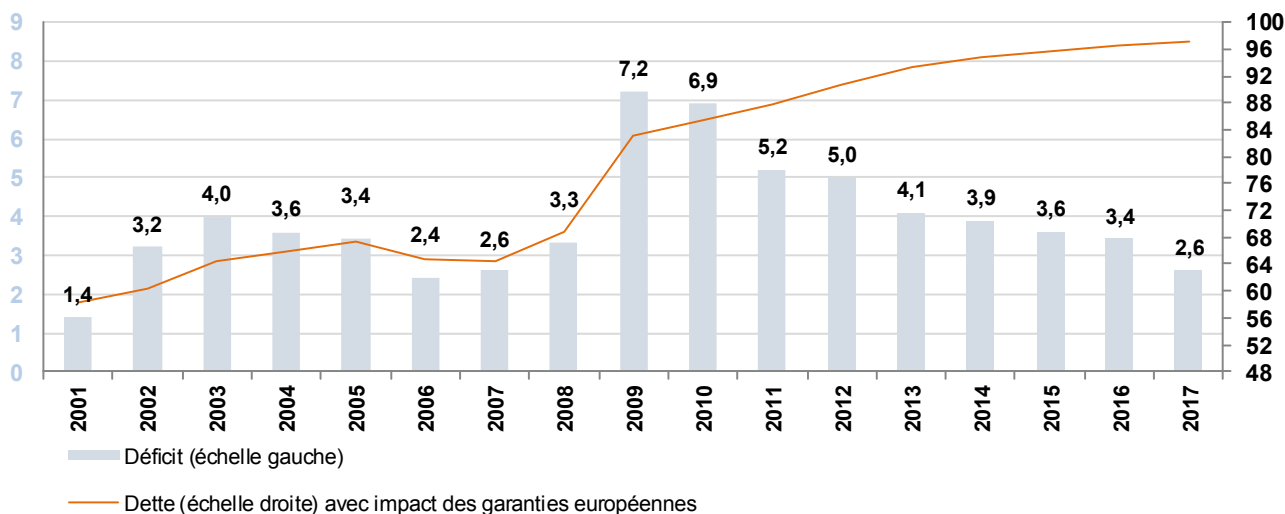
En milliards d'euros

			niveau à la fin février		
	2016	2017	2016	2017	2018
Solde du budget général	-75,85	-73,35	-12,15	-11,99	-14,34
Recettes	303,97	313,59	48,43	50,73	48,93
Dépenses	379,82	386,94	60,58	62,72	63,28
Solde des comptes spéciaux du Trésor	6,80	5,56	-13,43	-9,49	-14,14
<b>Solde général d'exécution</b>	<b>-69,05</b>	<b>-67,79</b>	<b>-25,58</b>	<b>-21,48</b>	<b>-28,48</b>

Source : Minefi

**Finances publiques : déficit et dette**

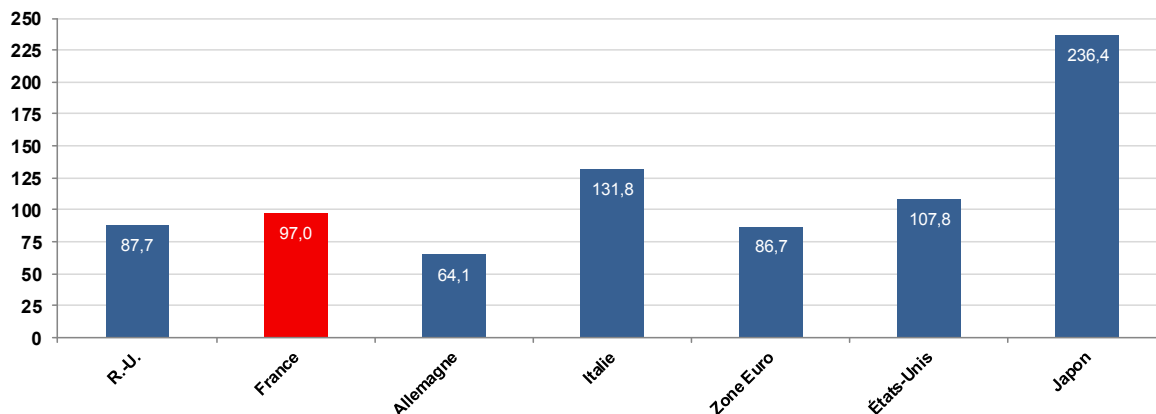
En % du PIB



Sources : Insee

**Dette des administrations publiques en 2017**

En % du PIB



Sources : Eurostat, FMI



## Calendriers des indicateurs économiques français

Mai 2018		Juin 2018	
 4	Investissements dans l'industrie : enquête d'avril	 7	Commerce extérieur en valeur en avril
 4	Commerce extérieur en valeur en mars	 7	Balance des paiements en avril
 4	Balance des paiements en mars	 8	Production industrielle : indice d'avril
 9	Production industrielle : indice de mars	 12	Emploi salarié : 2018 T1
 15	Estimation flash de l'emploi salarié : 2018 T1	 14	Prix à la consommation : indice de mai
 15	Prix à la consommation : indice d'avril	 15	Réserves nettes de change en mai
 15	Réserves nettes de change en avril	 15	Inflation (IPCH) : indice de mai
 16	Inflation (IPCH) : indice d'avril	 21	Conjoncture dans l'industrie : enquête mensuelle de juin
 23	Demandeurs d'emploi 2018 T1 (BIT)	 22	Comptes nationaux trimestriels : résultats détaillés 2018 T1
 24	Conjoncture dans l'industrie : enquête mensuelle de mai	 27	Conjoncture auprès des ménages : enquête de juin
 29	Construction de logements en avril	 28	Construction de logements en mai
 29	Conjoncture auprès des ménages : enquête de mai	 29	Dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques - 2018 T1
 30	Comptes nationaux trimestriels : deuxième estimation 2018 T1	 29	Prix à la production et à l'importation dans l'industrie : indices de mai
 30	Consommation des ménages en biens en avril	 29	Consommation des ménages en biens en mai
 31	Prix à la production et à l'importation dans l'industrie : indices d'avril		

Sources : Insee, Eurostat

Cette publication, propriété exclusive de l'AFT, est protégée, dans toutes ses composantes, par les dispositions du code de la propriété intellectuelle, notamment celles relatives aux droits d'auteur. Toute reproduction des contenus, intégrale ou partielle, par quelque moyen que ce soit, non autorisée par l'Agence, est strictement interdite.

En conséquence, toute reproduction des contenus de l'œuvre, exclusivement limitée à des fins non commerciales, devra dans tous les cas obtenir l'autorisation du titulaire des droits.

La demande d'autorisation devra être exercée auprès du directeur de la publication, par e-mail, à l'adresse suivante : « [contact@aft.gouv.fr](mailto:contact@aft.gouv.fr) ».

Les réutilisations devront indiquer la source et la date de la reproduction, assorties du symbole du copyright « ©Agence France Trésor ».